

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER D'HÉBERGEMENT CHÂTEAU DE LA GARENNE



PREAMBULE

Madame, Monsieur,

Vous venez d'arriver au Domaine des Eaux Bleues. L'ESAT et le Foyer vous accueillent dans leur établissement respectif. Les documents remis vont vous aider à vous installer et vont favoriser votre intégration.

- La plaquette vous offre une vision globale des activités des structures

Plus particulièrement pour le Foyer :

- Le livret d'accueil présente les informations essentielles à votre intégration dans la structure
- Le contrat de séjour hébergement - ou document individuel de prise en charge - revient particulièrement sur vos engagements aux prestations proposées
- Le règlement de fonctionnement précise vos droits et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement
- La *Charte des droits et libertés de la personne accueillie* situe vos droits et libertés individuelles
- La fiche renseignements vous apporte des informations pratiques et les différentes coordonnées des services

Les équipes rattachées se tiennent à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre prise en charge.

Nous vous souhaitons une bonne installation.

La Direction

Le Foyer : un fonctionnement institutionnel

Le Foyer d'hébergement Château de la Garenne est un établissement de la Fondation des Jeunes Aveugles et Déficients Visuels de Nancy ou **FADV**. Il est rattaché à l'ESAT les Ateliers du Haut des Vannes. Il assure l'hébergement et l'entretien des travailleurs handicapés le soir et le week-end. Il a pour objectif de vous placer dans une dynamique d'insertion sociale, complétant les actions engagées pour votre insertion professionnelle.

Le Foyer d'hébergement Château de la Garenne est financé par l'Aide Sociale départementale sous forme de prix de journée facturé à votre département d'origine. En tant que travailleur handicapé accueilli en FH vous devrez contribuer à vos frais d'hébergement et d'entretien dans des limites fixées par décret.

D'autres produits de consommation courante tels les unités téléphoniques et boissons hors prix forfaitaire repas seront à votre charge.

L'utilité sociale du foyer se définit comme étant la capacité à offrir un lieu de vie adapté et évolutif, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé à des travailleurs adultes déficients visuels en ESAT.

Pour ce faire, encadrés par un directeur et une directrice adjointe, une équipe pluridisciplinaire déploie ses compétences pour vous accompagner.

Services généraux : administratif ; entretien ; hôtelier ; technique. / Services d'accompagnement éducatif composés de travailleurs sociaux.

L'établissement souscrit une assurance responsabilité civile qui garantit vos dommages corporels subis ou causés.

D'une capacité d'accueil totale de 35 personnes, le Foyer d'hébergement Château de la Garenne propose des offres diversifiées d'hébergement :

- un site collectif situé à Liverdun. La prise en charge s'étend autour des horaires de l'ESAT, à savoir de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 23h la semaine, de 6h30 à 23h les week-ends. Les nuits sont couvertes par des veilleurs professionnels.
- des appartements sous tutelle du foyer situés en agglomération (Liverdun et Nancy). La répartition et affectation y sont opérées selon le degré d'autonomie de chacun des usagers. L'accompagnement social s'étend en soirée la semaine, en journée les week-ends et jours fériés, sans couverture de nuit.

L'établissement justifie d'un agrément d'ouverture 24h/24h ; pour autant il aligne son fonctionnement sur celui de l'ESAT impliquant des fermetures d'établissement en Août.

..... Au service de la personne accueillie

Le foyer accueille des personnes adultes **des deux sexes**, présentant un **handicap visuel**, ayant acquis la **reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** et bénéficiant d'une **décision d'orientation professionnelle en ESAT**, précisément les Ateliers du Haut des Vannes, **avec hébergement** de la CDAPH.

Après évaluation de vos capacités lors de la procédure d'admission (éligibilité du dossier administratif ; entretiens) une affectation sur l'un des sites mixtes du foyer vous sera proposée. Un éducateur référent assurera votre accueil et favorisera votre intégration.

Un **Contrat de séjour** vous sera remis fixant les objectifs et la nature de l'accompagnement selon les principes déontologiques et éthiques de bonnes pratiques professionnelles ; il précise les prestations de services offertes et leurs coûts. Cet accord sera signé conjointement par la Direction ou son représentant et par vous ou votre représentant légal à votre entrée dans la structure.

Il vous est également donné le **Règlement de Fonctionnement** de la structure, lequel définit vos droits, vos obligations et vos devoirs nécessaires au respect des règles de vie en collectivité.

Outre des prestations hôtelières de qualité (chambre individuelle avec sanitaires, entretien du linge personnel, entretien et intendance des locaux, restauration collective), le foyer doit vous garantir un accompagnement éducatif personnalisé. Le suivi individualisé sera développé sous forme de projet. Centré sur vos besoins et vos capacités, **le projet individualisé** consiste à parvenir à votre insertion sociale avec les objectifs suivants :

- Etre capable de gérer sa vie quotidienne
- Etre capable de faire les principales démarches administratives
- Etre capable de gérer son budget
- Se déplacer en sécurité
- Avoir des loisirs
- Avoir des relations avec l'extérieur

L'équipe éducative sera garante de votre projet et en assurera la coordination.

Votre **participation** et votre **expression** à votre parcours de vie et au fonctionnement de la structure seront encouragées et stimulées. A ces fins, vous disposerez de temps individuels et collectifs pour vous exprimer (entretiens individuels PI ; Temps de paroles ; CVS).

Version 2018 - SGU